

Parc national de l'Entre-Sambre-et-Meuse : un changement d'échelle pour la préservation de la nature !

Martin Collette

Chargé de communication au Parc national ESEM

Le Parc national de l'Entre-Sambre-et-Meuse ouvre la voie à des projets dont peu de naturalistes auraient osé rêver dans notre région. Grâce à une dynamique collective, dont Natagora est un acteur important, des projets de conservation et de restauration d'ampleur inédite sont désormais engagés dans les 3 régions naturelles couvertes par le Parc national. Tour d'horizon !

Ardenne ©Damien Hubaut

En Chiffres

Le Parc national de l'Entre-Sambre-et-Meuse, c'est...

3 régions naturelles

22000 ha

20 Habitats d'intérêt communautaire

80% de la biodiversité de Wallonie (dont 86% de la biodiversité faunistique)

79% de surface forestière

93.7% d'intérêt biologique ou paysager

5 Portes d'entrées thématiques dans chacune des 5 communes

Les cigognes qui planent au-dessus de la plaine de la Fagne, l'étourdissante biodiversité florale des pelouses calcicoles de Calestienne, les massifs de forêt ancienne et les vallées encaissées d'Ardenne... Ce territoire à la fois unique et extraordinairement diversifié est désormais reconnu comme un fleuron du patrimoine de Wallonie, à travers la prestigieuse labellisation de "Parc national", qui place la région sur la carte du monde comme un haut-lieu pour la vie sauvage.

Un projet porté par le territoire... et conçu à son image

Pour Johanna Breynne, Directrice du Parc national ESEM, "le sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse répondait parfaitement aux conditions pour devenir un parc national, dont la vocation est de protéger, restaurer et valoriser de vastes espaces naturels de haute qualité écologique, tout en contribuant à la qualité de vie des habitant.e.s et en soutenant l'économie locale".

Ce projet, l'équipe du Parc national n'est pas seule pour le porter, loin de là. Il est le fruit d'une coopération étroite menée depuis 2021 au sein d'un réseau d'acteurs régionaux. Pas moins de 77 partenaires actifs sur les communes de Chimay, Momignies, Froidchapelle, Couvin et Viroinval, se sont mobilisés pour collaborer, accompagner ou valider un plan directeur qui a séduit le jury de la Région wallonne. Johanna Breynne : "Les compétences et la volonté existaient déjà dans le chef d'une variété d'acteurs locaux. Le Parc national permet de mettre en valeur leur travail et, ensemble, de pousser les ambitions encore plus loin".

Pour renforcer cette cohérence et assurer son intégration dans le tissu local, le Parc national s'appuie sur un modèle de gouvernance collectif et participatif, fruit d'une alliance inédite entre acteurs publics, privés et associatifs. 22 partenaires composent

la Coalition Territoriale, véritable comité de pilotage du Parc national, tandis que l'ASBL Bureau de Projets du Parc

Les 5 ambitions du PN :

1. Améliorer la résilience des écosystèmes
2. Ré-ensauvager les forêts, rivières et vallées
3. Émerveiller l'humain
4. Renforcer et (re)tisser des liens
5. Imaginer un territoire exemplaire de transition

national ESEM, dont Natagora est membre du Conseil d'administration, a été constituée pour la mise en œuvre et le suivi des actions.

Changement d'échelle

Cette dynamique territoriale et la manne du financement européen affectée par la Wallonie à la création de parcs nationaux ont permis de développer des projets qui n'auraient pas été possibles autrement. Trois projets phares dans les trois régions naturelles du périmètre (voir ci-après) témoignent de cette dynamique nouvelle et d'une ambition inédite. "Mais on peut également citer plusieurs autres projets remarquables", souligne Thibaut Goret, affecté par Natagora au Parc national pour les actions de conservation et de restaurations : "Nous avons la volonté de créer des réserves naturelles sur 10% du territoire du Parc national ! Cela passera notamment par la mise en Réserve Biologique Intégrale de 1700 ha de forêt communale (1300 ha en plus de l'existant), des proportions que l'on ne retrouve nulle part ailleurs en Wallonie ! Nous avons également prévu un budget considérable pour des acquisitions foncières en vue d'agrandir les réserves naturelles existantes et

Quelques-uns des 10 objectifs stratégiques du Parc national ESEM

EN 2041...

- On peut boire l'eau des rivières dans le Parc national ESEM
- La Calestienne est un réseau écologique connecté
- La tendance à l'érosion de la biodiversité a été inversée
- Dans le Parc national ESEM, on peut s'évader dans des forêts avec un haut degré de naturalité

en créer de nouvelles. Notons encore notre volonté de restaurer l'état de conservation de 24 habitats naturels ou semi-naturels d'intérêt communautaire présents au sein du Parc national, ici encore c'est inédit à l'échelle d'un territoire établi sur quelques communes! Un projet très important de restauration de plus de 80 ha de pelouses calcicoles sur la Calestienne entre Chimay et Viroinval sera assuré par Ardenne & Gaume. Virelles-Nature, de son côté, travaille sur la création de plans d'eau et de roselières, ainsi que des aménagements en faveur de la cigogne blanche, le balbuzard pêcheur et la sterne pierregarin. Enfin, je m'en voudrais d'oublier de citer les actions que Natagora porte, et en particulier mon collègue Tom Baudoux, et qui s'inscrivent dans la continuité du LIFE Prairies bocagères mené dans la région entre 2012 et 2020. Nous allons continuer à restaurer des habitats prairiaux ainsi que des habitats en faveur des espèces parapluies que sont la pie-grièche écorcheur, le grand rhinolophe et le triton créé à travers la plantation de haies et de vergers hautes-tiges et la création de mares". Au total, 22 fiches actions Nature ont été définies et assorties de moyens humains et financiers appropriés.

Alain Bouchat représente Natagora au Conseil d'administration du Bureau de Projets du Parc national ESEM. Il résume l'apport du Parc national pour la nature dans le sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse: "Le Parc national est un facteur d'accélération pour toutes les actions de conservation et de restauration de la nature et de la biodiversité. On est en train de changer d'échelle!" Et ce changement d'échelle s'accompagne d'un changement de vision: "Il ne s'agit plus seulement de protéger des parcelles isolées, cela ne suffira pas. Grâce aux moyens du Parc national, La nature peut enfin sortir des réserves naturelles! En effet, elle est aussi renforcée et protégée sur des terrains privés et publics, sur base d'une adhésion volontaire des propriétaires. Et des actions de sensibilisation sont menées envers les propriétaires et le public. Cet aspect humain est crucial. Ma longue expérience de conservateur m'a appris une chose: on ne peut réussir la protection de la nature qu'avec les gens!"

Un territoire de transition exemplaire!

Ce changement d'échelle se traduit en espèces sonnantes et trébuchantes. Pour la période 2023-2026, le plan d'action du Parc national est abondé par 18,5 millions € de subvention. Mais ce financement signifie également une responsabilité importante, qui dépasse

largement le cadre de la protection des écosystèmes *stricto sensu*. C'est pourquoi, à côté des actions de conservation et de restauration des milieux naturels et semi-naturels, un travail est mené dans divers domaines tels que l'écotourisme, le patrimoine paysager, la mobilité douce, le développement socio-économique, la mise en valeur des paysages, la recherche...

Le Parc national entend retisser des liens au sein des écosystèmes et entre les zones naturelles, mais le Parc national entend aussi tisser des liens entre les humains et la nature et entre les divers acteurs du territoire. Tout cela se traduit dans un Plan Directeur qui établit une vision territoriale ambitieuse à un horizon de 20 ans. Il s'articule autour de 5 grandes ambitions et 10 objectifs stratégiques. Ces ambitions et objectifs ont parfois des échos utopiques et le défi est d'ampleur. Dans un contexte de crises climatique et environnementale, le Parc national souhaite devenir un territoire exemplaire de transition, basé sur une nature résiliente et florissante. L'enjeu, c'est d'apporter des réponses concrètes aux défis d'aujourd'hui, tout en saisissant l'opportunité d'imaginer et co-créer un avenir positif pour tous et toutes.

Un programme ambitieux auquel Natagora souscrit pleinement. D'une part en tant que co-porteur et co-concepteur du projet au sein de la Coalition Territoriale et du Conseil d'administration, d'autre part en tant que partenaire qui porte des actions-phares du Parc national sur le terrain.

Nous ne manquerons pas de suivre ces dossiers dans nos prochains numéros!

L'écotourisme, pour valoriser en douceur

La définition d'un Parc national inclut une vocation récréative et touristique. Le tourisme a donc sa place dans l'économie future du Parc national ESEM. Une place importante, mais non prépondérante.

La priorité est la protection et la restauration des espaces et dynamiques naturels. Afin d'allier cette priorité avec un développement économique souhaité, le Parc national mise sur un tourisme régénératif et responsable, que l'on peut appeler « écotourisme » ou « slow tourisme ». De nombreuses initiatives seront prises pour favoriser ce tourisme fondé sur l'amour de la nature et pratiqué dans le respect des habitants.e.s. La circulation des flux et l'accès à la mobilité douce sont des fils rouges. Pour ce faire, la Coalition Territoriale a défini un certain nombre de sites clés, à des endroits stratégiques, dont les 5 Portes d'entrée thématiques du Parc national, auxquelles s'ajoutent une dizaine de Portes-Relais et de nombreux points d'intérêt. Des activités et outils supplémentaires seront aussi mis en place pour faciliter une (re-) connexion avec la nature et répartir les flux de visiteurs, comme des guidances sur le terrain, assurée notamment par la Régionale Entre-Sambre-et-Meuse de Natagora, ou encore une application digitale qui aidera les visiteurs et visiteuses à planifier leur visite.

Des actions en faveur de tous les habitats (semi-)naturels du Parc national

A.	Actions transversales :
A1	Périmètre et adhésions des propriétaires privés et publics : chartes de transition écologique
B.	Acquisitions :
B1	Acquisition foncière de 100 ha pour des réserves naturelles
C.	Réensauvagement :
C1	Plus de 1000 ha de forêt en libre évolution
C2	Réensauvagement de la vallée de l'Eau Blanche
C3	Eau Noire Sauvage
C4	Pâturage naturel
D.	Restauration :
D1	Favoriser la régénération naturelle
D2	Un réseau de bois morts et de bois habitats pour une forêt plus résilient
D3	Création de 120 mares forestières
D4	Diversification des milieux forestiers feuillus indigènes
D5	Restauration de landes sèches et gestion de carrières de Jonsart
D6	Restauration de fonds de vallée
D7	Restauration de 80 ha de pelouses calcicoles
D8	Restauration de 50 ha de milieux ouverts prairiaux
D9	Renforcement du maillage écologique : 5 km de haies, 500 arbres en vergers et création de 25 mares
D10	Création de 5 ha de roselières et plans d'eau
D11	Actions en faveur de trois espèces d'avifaune remarquables
D12	Lagunage et zones d'immersion temporaire à Virelles
D13	Trame noire – Un Parc national « 1000 étoiles »
E.	Pâturage itinérant :
E1	Troupeau du Parc national en pâturage itinérant
F.	Autres
F1	Abeille noire
F2	Une autre chasse : la traque-affût

ARDENNE

*Des cœurs forestiers en Réserve
Biologique Intégrale*

L'une des actions mises en place dès la reconnaissance du territoire en tant que Parc national a été la constitution de Réserves Biologiques Intégrales en forêt, majoritairement en Ardenne. Cette action, mise en place par le DNF et les communes faisant parties du Parc national témoigne d'un engagement fort. Les forêts en libre évolution sont effectivement devenues une denrée



La vallée de l'Eau Noire, symbole de nos forêts ardennaises bien conservées ©J-P Beeckman

rare dans nos contrées. « Nous avons la chance de compter dans notre périmètre des forêts feuillues anciennes sur des surfaces importantes. Le but est de laisser les dynamiques naturelles s'exprimer de manière autonome et spontanée. », indique Johanna Breyne. L'accumulation de bois mort et la diversification de la structure forestière dans ces réserves permettra, entre autres, le retour de niches et de dynamiques écologiques disparues dans la plupart de nos forêts. « À long terme, nous espérons voir renaître une forêt à caractère primaire », s'enthousiasme Johanna Breyne. « À plus court terme, la biodiversité et la résilience de ces forêts devraient bénéficier du statut de RBI. Et ce sera aussi un lieu d'étude incomparable pour les chercheurs et acteurs de terrain qui analysent les effets de ce réensauvagement ». Ces zones seront-elles rendues inaccessibles ? « Certainement pas », s'exclame Johanna Breyne, « le Parc national ESEM a pour mission de renforcer nos liens avec la nature et les RBI s'inscrivent dans cette vision. Elles sont accessibles par les voiries et sentiers publics et offrent un potentiel unique de déconnexion et d'immersion dans une nature vraiment sauvage. »

FAGNE

*Une rivière libre et sauvage dans la
plaine de l'Eau Blanche*

Alain Bouchat est à lui seul un morceau d'histoire régionale ! Fondateur et conservateur des réserves des Tiènes de Dailly et de la Prée (plus de 180 hectares en tout), président de Virelles-Nature, il est la personne idéale pour présenter les projets de restauration de la vallée de l'Eau Blanche dans une perspective historique de longue portée.

Il commence d'ailleurs par nous donner une petite leçon d'histoire : « À l'origine, le mot « fagne » signifie « marais ». Ici, le sous-sol schisteux se décompose en argile, ce qui a permis l'apparition de zones humides. Ces milieux sont difficiles à exploiter et favorisent l'herbage plutôt que les cultures. Résultat : le bocage y est encore bien conservé et une biodiversité typique, qui tend à disparaître ailleurs, y prospère. » Mais le meilleur est à venir... « Grâce à une stratégie d'acquisition et des contacts constants avec le voisinage, nous avons atteint un niveau de maîtrise foncière qui permet de lancer des chantiers à grande échelle. C'est le cas de la reméandration de l'Eau Blanche sur plusieurs kilomètres, entre Aublain et Boussu-en-Fagne, un projet porté par Natagora, le Parc Naturel Viroin-Hermeton et la Direction des Cours d'eau non navigables du SPW. » Ce projet s'inscrit dans une dynamique plus vaste, portée par le Parc national ESEM et ses partenaires, dans toute la plaine de Fagne. Le Parc national mène de nombreuses actions concrètes dans cette direction, comme en témoignent l'acquisition toute récente de 5 hectares supplémentaires à La Prée, mais aussi la pose de mâts de nidification pour les cigognes, le creusement de nombreuses mares, la réouverture de drains, la plantation de roselières, etc.



En Fagne, une mosaïque de zones humides et de bocages fait le bonheur des oiseaux... et des naturalistes ©Th Meunier

CALESTIENNE

Le pâturage itinérant de retour sur les coteaux de Calestienne !

S'il est un projet atypique, c'est bien celui-là. Dans le cadre de son objectif de reconstituer un réseau écologique connecté de pelouses calcicoles en bon état de conservation, le Parc national ESEM s'est lancé dans un pari

une attraction de premier plan pour les familles, les écoles et les visiteurs. Ce sera l'occasion de mener des actions de sensibilisation et d'information sur nos milieux et nos paysages. Sans compter la production de laine et de viande d'agneau de haute qualité... »

Et le spécialiste de nous livrer un scoop : *« Nous venons juste d'acquérir nos 27 premières agnelles de race Entre-Sambre-et-Meuse ».*

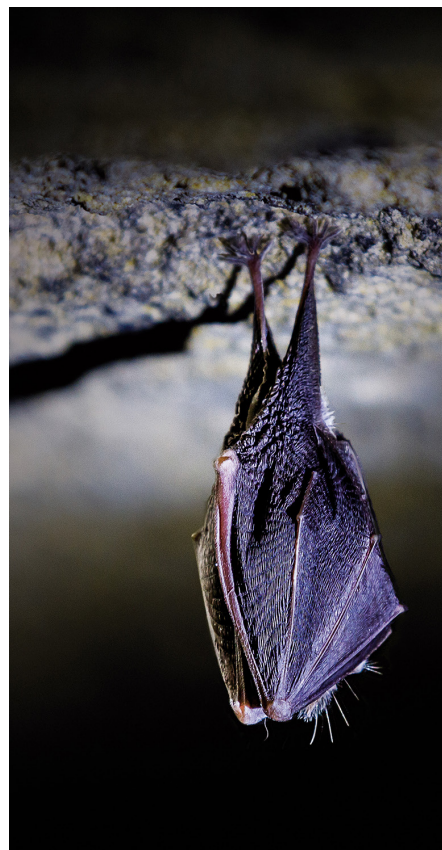


Les habitants de la Calestienne apprécient ses sols secs et chauds, qui expliquent sa biodiversité si typique ©Peggy Schillemans



Le Fondry des Chiens, un site légendaire de Calestienne ©Peggy Schillemans

un peu fou : constituer un troupeau essentiellement ovin de plusieurs centaines de têtes pour l'entretien de ces pelouses calcicoles restaurées. Ce troupeau effectuera une transhumance annuelle, du printemps à l'automne, sur les tiennes calcaires du Parc national, entre Chimay et Viroinval. Thibaut Goret, chargé du projet, en rappelle l'arrière-plan : *« Avec plus de 300 espèces florales, dont de magnifiques orchidées sauvages, la Calestienne est un véritable El Dorado pour les naturalistes. Or, cette remarquable diversité, souvent endémique à l'échelle de la Belgique, est un héritage de pratiques agropastorales aujourd'hui disparues. Pour entretenir en douceur les pelouses qui seront restaurées, nous avons donc imaginé d'y organiser un pâturage itinérant, avec bergers et chiens. Ressusciter ces pratiques, c'est donc d'abord une façon de réhabiliter une gestion harmonieuse de ces milieux précieux ».* Ce projet est donc bien plus que l'évocation nostalgique d'un passé révolu. *« Le but est aussi de préserver une race locale de moutons : le bien nommé Entre-Sambre-et-Meuse. De plus, c'est une opportunité de créer des liens entre les humains et la nature et susciter on l'espère de nouvelles vocations. Le troupeau et la bergerie constitueront également*



Grand rhinolophe typique ©Antoine Robiquet



Les pelouses calcicoles, avec leur faune et leur flore si typiques, sont devenu l'emblème de la Calestienne ©Th Meunier